



Plein traitement avant avis d'une commission de réforme ?

Par **Paular**, le **27/01/2016** à **13:25**

Bonjour,

un fonctionnaire territorial dans l'attente de l'avis d'une commission de réforme pour arrêt de travail suite à un accident de service est-il maintenu à plein traitement ou à demi-traitement comme le soutient son employeur ? Merci d'indiquer les textes de référence.

Par **P.M.**, le **27/01/2016** à **13:46**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la fonction publique...